



Présentation et guide Festif & Safe

1. Présentation du projet

Partenaires

Le projet est réalisé grâce à l'aide financière et le soutien des partenaires de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2024-2027, soit : le Secrétariat à la condition féminine, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Direction régionale de santé publique de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, la MRC du Rocher-Percé, la MRC de la Côte-de-Gaspé, la MRC de la Haute-Gaspésie, la MRC de Bonaventure, la MRC Avignon, le Réseau des partenaires en développement social des Îles-de-la-Madeleine, la Table des préfets des MRC de la Gaspésie et la Table de concertation féministe Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Objectifs

Le projet Festif & Safe a été développé par la Table de concertation féministe Gaspésie · Îles-de-la-Madeleine et vise à faire la prévention des agressions à caractère sexuel et des intoxications involontaires en milieu festif.

Le projet se décline en plusieurs étapes :

1. **Formation des équipes** : sensibiliser et outiller les organisateur·rice·s et bénévoles à repérer les situations à risque.
2. **Sensibilisation** : diffuser des messages en amont et durant les événements (réseaux sociaux, affichage sur le site, communications).
3. **Présence terrain** : assurer une intervention directe par des intervenant·e·s lors des événements.

En tant qu'organisateur·rice d'événements, vous avez la possibilité de faire la prévention des violences à caractère sexuel en milieu festif. Avec l'initiative Festif & Safe, nous vous proposons un ensemble de mesures concrètes et accessibles pour garantir des espaces plus sécuritaires pour tou·te·s.

Boîte à outils

Cette boîte à outils a été spécialement conçue pour les organisateur·rice·s d'événements comme vous. Elle contient tout ce dont vous avez besoin pour mettre en place des actions préventives :

1. **Votre clientèle est-elle en sécurité ?** Une auto-évaluation qui vous permettra de déterminer si vous devriez mettre en place des mesures de sécurité.
2. **Présentation du projet et guide** : comprendre le projet et avoir les outils pour le mettre en œuvre.
3. **Bottin de ressources locales** : contacts de professionnel·le·s pour une présence de soutien sur le terrain.
4. **Protocole d'intervention** : qui vous aidera à déterminer quand et comment intervenir en fonction des situations.
5. **Visuels Festif & Safe** : à partager sur les réseaux sociaux et à imprimer pour afficher à votre événement.
6. **Formation pré-enregistrée** : s'adresse à l'équipe organisatrice de votre événement et à vos bénévoles. Cette formation vise à sensibiliser aux violences sexuelles, à repérer des situations problématiques et avoir des méthodes d'intervention.

Que vous organisiez un festival, un concert, tout autre rassemblement ou même que vous soyez propriétaire d'un bar, cette boîte à outils vous offre les clés pour sensibiliser votre équipe, assurer un soutien adéquat aux participant·e·s et créer un environnement respectueux et sécuritaire.

Pourquoi adopter Festif & Safe ?

- **Renforcez le sentiment de sécurité** : Créez un espace où chacun·e se sent à l'aise et respecté·e.
- **Montrez votre engagement** : Mettez de l'avant des valeurs de respect et d'inclusivité.
- **Encouragez la confiance** : faites savoir à vos participant·e·s que leur sécurité est votre priorité.

Ensemble, faisons en sorte que chaque événement soit une célébration joyeuse, respectueuse et sans danger pour tou·te·s. Intégrez les mesures Festif & Safe et soyez un·e acteur·rice de changement pour des événements plus sûrs et inclusifs.

Pour toutes questions sur le projet vous pouvez contacter Charlotte Agostini à cagostini@femmesgim.qc.ca

2. Guide de mise en place des mesures Festif & Safe

Ce document vise à vous outiller dans la mise en place de mesures visant à faire la prévention des violences à caractère sexuel et intoxications involontaires en milieu festif.

Avant d’aller plus loin voici une définition d’un espace sécuritaire :

Un espace sécuritaire ou “safe space” est un lieu calme, sans jugement, où les personnes en détresse (entre autres abus d'alcool, crise de panique ou encore victime de violence à caractère sexuel ou d’intoxication involontaire) peuvent se retirer temporairement. Cet endroit doit :

- Pouvoir permettre une certaine intimité : système de rideau, être un peu à l’écart du bruit.
- Être un endroit où il y a toujours une personne présente.
- Avoir des cartes d’affaire, des pamphlets ou des numéros d’organismes clé tel que CALACS La Bôme-Gaspésie ou le CALACS l’Espoir des Îles, Info-Aide violence sexuelle et travailleur·euse·s de milieu.
- Si vous n’avez pas la possibilité de mettre en place à un safe space en soit vous pouvez utiliser un autre endroit déjà sur le site de votre évènement qui pourra être utilisé comme tel (ex: tente de premier soin, accueil...).

Dans un espace sécuritaire il peut y avoir plusieurs types de matériel : information sur des organismes de la région, matériel de réduction des méfaits (consommation responsable), condoms, protecteurs à verres. Il peut aussi y avoir du matériel de bien-être général : barres tendres, bouteilles d’eau, produits menstruels, bouchon pour les oreilles (chapiteau), cahier de coloriage, jeux anti-stress...

Dans les tableaux suivants, vous trouverez les actions recommandées pour chaque phase de mise en œuvre du projet, chaque phase correspondant à une année. Si vous souhaitez intensifier vos actions dès le départ, il vous est également possible d'adopter certaines mesures prévues pour la phase #2 (les mesures recommandées sont identifiées avec un *).

Phase #1 (première année)		
Mesures	Oui	Non
1. Désigner un·e responsable Festif & Safe au sein de votre équipe		
2. Espace sécuritaire : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir un endroit spécifique sur le site de votre évènement et partager la localisation de cet espace aux festivalier·e·s - S'assurer que les critères décrits plus haut soient respectés 		
3. Présence d'intervenant·e·s : <ul style="list-style-type: none"> - Contacter les ressources locales via le document « bottin de contact ». - Si iels sont disponibles, arrimer leur présence et votre collaboration. - Si iels ne sont pas disponibles, parler du projet à votre équipe médicale afin qu'iels puissent être en mesure de faire des interventions et des suivis adéquats au besoin. - Voir avec les intervenant·e·s quel type de matériel iels pourraient vous fournir (carte d'affaires d'organismes de la région, matériel de prévention et de réduction des risques) 		
4. Affiches vos couleurs : ici c'est tolérance zéro pour les agressions sexuelles : <ul style="list-style-type: none"> - Affichage sur les réseaux sociaux - Affichage imprimé sur le site du festival/évènement. 		
5. Formation Festif & Safe La formation Festif & Safe incluse dans votre boîte à outil vise à outiller les personnes de l'organisation ainsi que les bénévoles à identifier les situations problématiques et savoir comment réagir.		

Phase #2 (deuxième année)		
Mesures	Oui	Non
<p>1. Phase #1 : Continuer à mettre en place la phase #1 (première année) du projet afin de pouvoir réaliser adéquatement la phase #2</p>		
<p>2. * Équipe de sécurité et équipe médicale : Sensibiliser et informer l'équipe de sécurité et l'équipe médicale au projet Festif & Safe. C'est-à-dire de leur partager l'objectif du projet ainsi que l'approche qui vise l'écoute active, le non-jugement et le soutien des victimes</p>		
<p>3. Espace sécuritaire/kiosque de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail de réflexion par rapport à l'amélioration de l'espace sécuritaire, que ce soit au niveau de l'emplacement, de la présence d'intervenant·e·s, du matériel. - Mise en place d'un kiosque de sensibilisation qui pourrait être au même endroit que l'espace sécuritaire, ou ailleurs, et qui permettrait aux festivalier·e·s d'avoir de l'information dès l'ouverture de votre site 		
<p>4. Bénévoles : Lors de votre recherche de bénévoles questionnez les afin de savoir si certain·e·s seraient intéressé·e·s à participer au projet Festif & Safe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une optique de prévention et de sensibilisation <p>ET/OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une optique d'intervention (si iels ont des qualifications pertinentes). 		
<p>5. * Protocole d'intervention et de rapport d'incident :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre le protocole d'intervention, le modifier au besoin selon votre réalité - Mettre sur pied un protocole de rapport d'incident qui permettra à votre équipe mais aussi à une potentielle victime d'avoir connaissance du déroulement de l'intervention et de toutes les informations importantes. 		

Phase #3 (troisième année)		
Mesures	Oui	Non
6. Phase #1 et #2 : Continuer à mettre en place la phase #1 et la phase #2 du projet afin de pouvoir réaliser adéquatement la phase #3		
7. Numéro de référence : Avoir un numéro de téléphone qui pourrait être publié sur les réseaux sociaux et qui permettrait à une victime d'appeler si elle ne se sent pas en sécurité d'aller à l'espace sécuritaire ou si votre site est dépourvu d'un espace sécuritaire.		
8. Espace sécuritaire : Continuer le travail de réflexion par rapport à l'amélioration de l'espace sécuritaire, que ce soit au niveau de l'emplacement, de la présence d'intervenantes, du matériel de prévention		

Références et outils pour aller plus loin :

- [Guide d'évènement sans violence a caractère sexuel](#), Université du Québec à Trois Rivière
- [Construire un protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif](#), STOURM
- [La sécurité des femmes et des jeunes femmes cisgenre et trans lors des évènements extérieurs à Montréal](#), Conseil des Montréalaises, 2017
- [Projet Lueur : prévenir et contrer l'exploitation sexuelle dans les festivals et évènements](#), Phare des Affranchies (programme gratuit)

